

Zeitschrift: Verhandlungen der Schweizerischen Naturforschenden Gesellschaft =
Actes de la Société Helvétique des Sciences Naturelles = Atti della
Società Elvetica di Scienze Naturali

Herausgeber: Schweizerische Naturforschende Gesellschaft

Band: 30 (1845)

Protokoll: Séance du 11 août 1845

Autor: [s.n.]

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 09.02.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

III.

PROCÈS - VERBAUX.

DES

SÉANCES PUBLIQUES.

Séance du 11 août 1845, à 10 heures du matin,

Dans la salle du Grand-Conseil.

M. le Président commence la séance par la lecture d'un discours d'ouverture, après lequel il déclare ouverte la 30^{me} session de la Société Helvétique des Sciences naturelles.

Il annonce que le Conseil d'Etat du Canton de Genève a fait don à la Société d'une somme de 400 fr. de Suisse, et que, pour témoigner le plaisir qu'il a à voir cette Société à Genève, il a offert une collation au Jardin Botanique pour le dimanche soir, jour de l'arrivée des membres. Le Conseil Municipal de la ville de Genève, dans le même sentiment, se propose d'offrir à la Société une promenade sur le lac le mercredi 13 août.

M. le prof. Schinz propose la nomination d'une députation pour remercier le Conseil d'Etat et le Conseil Municipal. M. Agassiz appuie cette proposition, et M. le Président désigne pour en faire partie MM. Schinz, Studer et Agassiz.

M. le Président annonce à la Société qu'une réunion de souscripteurs a élevé à De Candolle un monument au Jardin Botanique, et que ce monument sera inauguré le même jour à 2 heures. MM. les membres de la Société sont invités à y assister. Il fait savoir aussi qu'on inaugure un nouveau pont à Coutance, et que la Société est invitée à assister à cette inauguration en traversant le pont pour aller aux Pâquis. Il est donné lecture à ce sujet d'une lettre de M. Pictet de Sergy.

Le Comité central, réuni le matin chez M. le Président, a décidé de nommer des secrétaires provisoires des sections, afin qu'elles puissent se constituer plus facilement.

Les comptes de 1844-45 sont soumis à l'approbation de la Société. Il est nommé, pour les examiner, une commission composée de MM. Fellenberg, Coulon et Ritter.

La commission nommée pour s'occuper du crétinisme a envoyé deux rapports : l'un provient de Zurich, l'autre est en main de M. Troxler. Une commission composée de MM. Schinz, Hollard, Lebert, Mayor et Troxler est chargée d'examiner ces documents et d'en faire un rapport dans la séance de mercredi.

Le comité de publication fait savoir que le Tome VII des Mémoires de la Société est imprimé. M. Agassiz annonce que ce volume est publié en entier au moyen de la vente des volumes précédents et que le comité espère que le prochain pourra être publié de même. Ce Tome VIII a été complètement réservé aux membres de la Société canto-

nale de Zurich qui ont désiré que cette réunion de leurs mémoires rappelât que leur Société célèbre cette année la centième année de son existence. Ces mémoires seront d'ailleurs soumis aux formalités ordinaires. Les mesures sont prises pour que le IX^e volume soit peu retardé, et le comité de publication demande à être autorisé, au cas où ces fonds ne suffiraient pas, à faire un appel provisoire à la caisse de la Société. Cet objet est renvoyé à l'examen de la commission des comptes.

M. Agassiz fait une communication verbale sur de nouvelles observations qu'il a faites en étudiant les nageoires des poissons. Quoique ces faits, dit-il, soient des détails en apparence minutieux, ils méritent d'attirer l'attention de la Société par leurs conséquences plus importantes et plus générales. Les meilleurs ouvrages iconographiques ont jusqu'à présent représenté les rayons des nageoires d'une manière tout à fait uniforme et inexacte. M. Agassiz montre par divers exemples que les formes de ces rayons sont au contraire très-variées, que quelquefois ces différences de formes correspondent à des différences dans l'usage des nageoires, et qu'elles semblent toujours concorder avec les familles naturelles. Il fait ressortir l'intérêt paléontologique qui s'attache à ces faits : les poissons fossiles, connus souvent d'après des fragments incomplets, pourront dorénavant être déterminés par une étude convenable de la structure des nageoires, comme ils pouvaient l'être déjà par leur squelette et par leurs écailles.

M. le docteur Lébert lit un mémoire contenant des observations qui doivent servir de base à une anatomie comparée générale, et qui portent plus spécialement sur la structure intime des organes et des tissus des animaux inférieurs.

Le résumé de ces recherches est renfermé dans les conclusions suivantes :

1° Le sang des animaux inférieurs et des mollusques en particulier montre une composition plus en rapport avec celle des animaux supérieurs qu'on ne le supposerait *a priori*. Il renferme surtout des globules bien distincts lorsqu'on l'examine à l'état frais. Les globules sanguins des crustacés se rapprochent pour leur forme de ceux des vertébrés inférieurs.

2° Le cœur des mollusques montre une texture musculaire très-complète, un lavis de faisceaux à fibres primitives, granuleuses dans quelques espèces, n'offrant point de raies transversales. Le cœur des Ascidies composées montre, comme structure permanente, ce que l'on rencontre comme structure transitoire dans les embryons de tous les animaux vertébrés, savoir une substance hyaline et globuleuse remplissant des fonctions musculaires sans en contenir les faisceaux et les fibres.

3° Les muscles des animaux inférieurs ne montrent qu'exceptionnellement la coloration rouge des chairs; ils sont en général blancs ou d'un jaune pâle, et se composent de fibres primitives simples ou granuleuses, réunies par faisceaux, ne montrant un commencement de raies transversales que dans quelques annélides, comme par exemple les Aphrodites. Ce n'est que dans les crustacés et les insectes que leur existence devient constante. Les muscles transparents des Céphalopodes se distinguent par une masse intercellulaire finement grenue, beaucoup plus abondante que ne sont chez ces animaux les faisceaux musculaires.

4° Les nerfs des animaux inférieurs ne montrent plus de cylindres primitifs depuis les crustacés en bas; les

fibres primitives des nerfs chez les animaux inférieurs deviennent d'une telle ténuité, qu'on ne peut plus les distinguer des fibres du tissu cellulaire. Les globules ganglionnaires, par contre, sont très-développés et volumineux, surtout dans les mollusques, atteignant dans les Sèches jusqu'à $\frac{1}{10}$ de millim. Dans ces animaux on rencontre en outre, dans les ganglions, une espèce particulière de cellules étoilées.

5° Le système veineux des céphalopodes offre cela de particulier que sur une des veines descendantes existe un renflement dans l'intérieur duquel se trouve une valvule, qui permet au sang provenant des tentacules et de la tête de descendre, mais pas au sang qui se trouve au-dessous de cette valvule, de remonter.

6° Le cartilage des animaux inférieurs offre dans les céphalopodes une structure très-analogue au cartilage des animaux supérieurs ; il en diffère en ce qu'il ne montre jamais de tendance à l'ossification. Dans quelques gastropodes sa structure offre de l'analogie avec celle de la corde dorsale des animaux vertébrés.

7° Les patelles sont bisexuelles ; les astéries, également bisexuelles, montrent en dehors de l'époque de la fécondation un organe qui ne contient ni ovules ni spermatozoïdes. Nous avons rencontré dans un Calmar femelle les spermatophores ou tubes de Needham. Ce fait décide la question depuis longtemps douteuse du mécanisme de la fécondation des Céphalopodes.

8° L'organisation intérieure des animaux inférieurs est donc bien plus compliquée et offre bien plus de points de contact avec celle des animaux supérieurs qu'on ne le croit encore généralement aujourd'hui.

M. le docteur Mayor de Genève lit un mémoire sur les

établissements créés par le gouvernement pour éviter les accidents de submersion.

M. le prof. De Candolle lit une notice sur la fondation du Jardin Botanique de Genève.

M. le Président annonce que M. Otto de Wertmüller, trésorier de la Société, a donné sa démission, et il propose qu'il lui soit adressé des remerciements. Cette proposition est fortement appuyée. Le comité central a provisoirement nommé M. Siegfried pour le remplacer. L'approbation de cette nomination est mise aux voix et adoptée.

La séance est levée à 1 heure.

Séance générale du mercredi 13 août.

Le procès-verbal de la séance précédente est lu et adopté.

M. le doct. Lébert présente un rapport au nom de la commission chargée d'examiner la question du crétinisme. Il le termine par les conclusions suivantes :

1^o D'encourager M. Guggenbühl à continuer à se livrer à son œuvre philanthropique, en lui exprimant la gratitude et la satisfaction de la Société Helvétique des Sciences naturelles.

2^o De fixer définitivement la répartition géographique du crétinisme en Suisse, en indiquant sur les excellentes cartes qui existent déjà pour la plus grande partie de la Confédération les localités principalement infectées, en indiquant la proportion du nombre des crétins par rapport à la population, l'élévation de ces localités au-dessus